

R.E.N.V.A
RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 16 mars 2023**

Présidente de séance : Mme Anne GALLO

Membres autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes), Mr Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mme Vanessa BOHE (Présidente CN Arradon)

Soit : 10 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

Membres présents autorisés au vote : Mme Lucile BOICHOT (Mairie d'Arradon), Mr Patrick ÉVENO (Maire de Baden), Mr Régis FACCHINETTI (Mairie de Séné), Mme Noëlle CHENOT (Maire de Surzur), Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA), Mr Roland NICOL (Mairie de Sarzeau), Mr Rémi VIDOR*(Président de La Mouette Sinagote – Vice-Président RENVA), Mme Vanessa BOHE (Présidente CN Arradon)

Soit : 8 Membres

**Double voix (cf statuts)*

Total des voix : 10

Membres avec pouvoirs : Mme Anne GALLO (Maire de St-Avé - Présidente RENVA),

Membres excusés : Mr Michel GILLET (Mairie de Vannes – donne pourvoir à A.GALLO), Mr Pascal DA-RUI (Président du CN Baden),

Membres invités : Mme Karine LE BRETON (DGA GMVA), Mr Vincent FRAVAL (Directeur RENVA), Mr Loïc BEZIAUD (représentant élu du CSE)

R.E.N.V.A

RÉGIE DES ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES de VANNES AGGLO

Objet de la délibération :

RENVVA DÉLIBÉRATION 1- Approbation du compte de gestion 2022

Madame la Présidente de séance expose :

Mesdames, Messieurs,

Les écritures comptables, tant en dépenses qu'en recettes de fonctionnement et d'investissement figurant sur le compte de gestion 2022 dressé par le Trésorier Principal, sont conformes à celles figurant sur le compte administratif.

Il vous est donc proposé :

- D'approuver le compte de gestion 2022 dressé par les comptables Denis L ANGE et Thierry PETIT, Chefs de Service Comptable, Service Gestion Comptable de Vannes (SGC).

Le quorum constaté, le Conseil d'Administration délibère et :

- Approuve le compte de gestion 2022 dressé par les comptables Denis L ANGE et Thierry PETIT, Chefs de Service Comptable, Service Gestion Comptable de Vannes (SGC).

Le résultat du vote est le suivant :

Pour : 10

Abstention : 0

Contre : 0

La Présidente de la RENVVA

Anne GALLO